

RBC Funds (Lux)
Société d'investissement à capital variable
14, Porte de France
L—4360 Esch-sur-Alzette
R.C.S. Luxembourg B.148.411
(le « **Fonds** »)

**À l'attention des actionnaires de
RBC Funds (Lux) — Global Resources Fund**
(le « **Compartiment** »)

Cher actionnaire,

Par la présente, le Conseil d'administration du Fonds (le « **Conseil** ») souhaite vous informer que le Compartiment sera liquidé et clôturé en date du 15 décembre 2021 (la « **Date effective** »).

Compte tenu de la taille réduite du Compartiment et du manque d'intérêt des investisseurs, le Conseil considère qu'il n'est plus intéressant d'un point de vue économique de poursuivre l'exploitation du Compartiment. Par conséquent, le Conseil a décidé en date du 10 novembre 2021 de procéder, à la Date effective, à la liquidation ainsi qu'à la clôture du Compartiment, conformément à l'article 25.1 des Statuts (les « **Statuts** ») et à la section 5.8 du prospectus du Fonds (le « **Prospectus** »). Les coûts de liquidation, coûts qui font partie des charges opérationnelles de la catégorie d'actions concernée, tel qu'établi dans le Prospectus, ont été totalisés depuis le même jour.

Les actionnaires ont jusqu'à la Date effective pour requérir le rachat ou la conversion de leurs actions sans frais.

Les actions des actionnaires du Compartiment seront ensuite, à la Date effective, rachetées d'office à la valeur nette d'inventaire calculée à cette fin, compte tenu des coûts de liquidation qui ne pourront dépasser le plafond établi pour les charges opérationnelles de la catégorie d'actions concernée, tel qu'établi dans le Prospectus.

Les produits de liquidation générés par le rachat d'office des actions seront redistribués conformément aux dispositions énoncées dans le Prospectus.

Les produits de liquidation qui ne pourront être redistribués à la liquidation du Compartiment seront déposés auprès de la Caisse de Consignation au nom des ayants droit. S'ils ne sont pas réclamés dans un délai de trente (30) ans, lesdits produits de liquidation seront perdus.

Nous vous conseillons de consulter votre conseiller fiscal au sujet des conséquences fiscales susceptibles de découler de cette liquidation.

Luxembourg, le 15 novembre 2021

RBC Funds (Lux)